



**RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
3^e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015**

Résolution CA-14150035

12 mai 2015

En vertu de l'article 91 de la *Loi sur les compagnies*, Partie III (RLRQ, C. C-38), il est résolu :

Que le conseil exécutif soit mandaté de procéder à la nomination du Coordonnateur national du comité des droits humains et paix pour l'année 2015-2016 avant le 1^{er} juillet 2015.

Ont exprimé être en faveur de cette résolution :

M. Yassen Tcholakov
Mme Catherine Ji
Mme Jouhayna Bentaleb
Mme Camille Pelletier Vernoooy
Mme Chérine Zaim

Ont exprimé être en défaveur de cette résolution :

s/o

Se sont abstenus :

s/o

CA-14150035



N.B. Le Congrès pourra s'exprimer sur cette résolution s'il le désire lors de la prochaine assemblée générale.

Le président du conseil d'administration,

M. Joel Neves Briard

La secrétaire du conseil d'administration,

Mme Weronika Jakubowska

RÉF. RES-CA-14150035
